

**PROCES-VERBAL - REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2021**

Séance du 14 mars 2021 à 10 heures, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 5 mars 2021.

PRESENTS : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - IDIZ - YILDIRIM - ANANICZ - FRANGIAMORE - KERMAOUI - Mlles DEHAR - FOGELGESANG.
MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI – KLASSEN - BOUMEKIK - LA LEGGIA - RAHAOUI - BAHFIR - EGLOFF - ESTRADA.

PROCURATIONS : Mmes RUSSELLO et PIESTA qui ont donné procuration respectivement à Mmes TUSCHL et KERMAOUI.

ABSENTE EXCUSEE : Mme KHOUMRI.

ABSENTS : Mme CHEBLI - MM. N'DIAYE - PODBOROCZYNSKI – ELHADI.

ORDRE DU JOUR

- 01 - **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 JANVIER 2021**
- 02 - **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMICALE DES PORTE-DRAPEAUX – ANCIENS COMBATTANTS ET PATRIOTES FRANÇAIS DE FORBACH MOSELLE-EST**
- 03 - **DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE**
- 04 - **PROPOSITION D'OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DIVERSITY DANCE**
- 05 - **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASCOMEMO**
- 06 - **PROPOSITION DE PROLONGATION DES DELAIS DES BOURSES AU PERMIS DE CONDUIRE EN COURS**
- 07 - **PROPOSITION DE MOTION RELATIVE AU MAINTIEN DES ACTIVITES HOSPITALIERES ET DU SERVICE DES URGENCES A L'HOPITAL LEGOUEST**
- 08 - **CONVENTION DE SERVITUDES D'ANCRAGE DE DISPOSITIF DE VIDEO-PROTECTION SUR FAÇADES D'IMMEUBLES PRIVES**
- 09 - **AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION ELECTRICITE**
- 10 - **DEROGATION A L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PUBLIQUES**
- 11 - **MESURES DE CARTE SCOLAIRE RENTREE 2021**
- 12 - **MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 26.11.2015 PORTANT SUR L'ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DANS LA RUE DES CERISIERS APPARTENANT A LA SCI «MMH» ET SITUEE DANS UNE ZONE DEFINIE PAR LE PLAN LOCAL D'URBANISME COMME EMPLACEMENTS RESERVES**
- 13 - **DELEGATION ACCORDEE A MONSIEUR LE MAIRE – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL – AVENANT N° 2 – MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE L'AVENUE SAINT-JEAN**
- 14 - **AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA NOUVELLE PLACE DU MARCHÉ – AIDES FINANCIERES REGION GRAND EST – PLAN DE RELANCE – FONDS**

FRICHES « RECYCLAGE FONCIER » - DISPOSITIF « RESORPTION DES FRICHES URBAINES ET VERRUES PAYSAGERES »

15 - PROPOSITION DE RETOUR DE COMPETENCE DANS LE CADRE COMMUNAL

01 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 JANVIER 2021

Avant de passer à l'ordre du jour de la séance, l'assemblée à l'unanimité adopte le procès-verbal de la réunion du 28 janvier dernier.

M. KLEINHENTZ « Je voulais avant d'aborder les autres points vous préciser la différence entre un PV du conseil municipal et un compte-rendu. Dans la mesure où un PV est surtout là pour établir et conserver les faits et décisions du conseil municipal et c'est ce qui est primordial, c'est d'ailleurs une question qui avait été écrite par Jean-Louis Masson au Gouvernement et il précise bien que c'est surtout ça qu'il faut retenir. Parce qu'on s'est aperçu à l'usage que les deux secrétaires de séance passent des semaines entières à devoir reversionner et réécouter tous les comptes rendus et ça prend beaucoup de temps. Donc moi j'aimerais que pour alléger le travail, qu'on puisse uniquement se focaliser sur les faits et décisions qui vont être prises et pas faire du bla-bla inutile souvent, qui de toute façon, je m'en expliquerai peut-être par la suite, pourront très bien faire l'objet d'un enregistrement vidéo quitte à ce que la ville installe une caméra fixe qui pourra diffusée 24 heures ou 48 heures sur le compte Facebook ville. Comme je suis maître de séance, je vous demanderai d'approuver ce type de suggestion à moins qu'il y ait des remarques à formuler à ce niveau-là. »

M. BAHFIR « Bonjour Messieurs Dames, M. le Maire, je pense que la démarche est intelligente mais en ce qui nous concerne la démocratie locale est importante, le bla-bla, on a déjà très peu d'informations et l'idée c'est de construire ensemble, donc il me semble quand même qu'un compte-rendu objectif est intéressant pour nos concitoyens. Maintenant vous nous annoncez une caméra, on a inscrit en point divers la discussion pour la possibilité de filmer le conseil municipal. Et ce qui importe surtout c'est la démocratie locale, donc si pour vous c'est une perte de temps, pour nous non. Pour nous, ça nous intéresse que nos concitoyens puissent participer à la vie démocratique locale de Farébersviller »

M. KLEINHENTZ « Merci de votre réponse. Vous allez être surpris par rapport à ce que vous nous demandez, et puis vous verrez que vous n'aurez que des yeux pour justement voir un peu ce qui se passe dans la semaine. Si je devais épiloguer... »

M. ESTRADA « Par rapport au compte-rendu du conseil municipal je pense qu'une trace écrite est quand même plus importante parce qu'elle reste dans le temps. Là vous parlez de 48 heures de diffusion sur Internet, ça me paraît trop peu pour les personnes qui n'auraient pas le temps de voir ça sur les 48 heures. Il serait intéressant de garder cette trace écrite. Moi à titre personnel je pense qu'il est intéressant de garder le compte-rendu tel qu'il est actuellement.

M. KLEINHENTZ « Vous n'avez pas compris, un compte-rendu est une trace écrite et restera je dirais sur le compte Facebook ville. Ce sont les procès-verbaux qui eux étant longs posent problème. Je pense que pendant 48 heures... »

Mlle FOGELGESANG « Nous on souhaite que le procès-verbal comme il est aujourd'hui soit maintenu et que tous les échanges, même si c'est un travail assez fastidieux j'imagine bien, que soient notées toutes les phrases, que tous les échanges soient notés, histoire qu'il y ait plus de transparence et que... »

M. KLEINHENTZ « Donc on va passer au vote. **5 contres + 1 contre par procuration** »

02 - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMICALE DES PORTE-DRAPEAUX - ANCIENS COMBATTANTS ET PATRIOTES FRANÇAIS DE FORBACH MOSELLE-EST

M. le Maire expose que comme chaque année l'amicale des porte-drapeaux, anciens combattants, militaires et patriotes français de Forbach Moselle-Est nous sollicite pour l'octroi d'une aide financière pour lui permettre de continuer ses actions de transmission du devoir de mémoire aux jeunes générations, en se déplaçant notamment à la demande dans les écoles.

L'association participe également aux manifestations patriotiques et organise chaque année la Saint-Denis qui est le patron des porte-drapeaux de France.

Après exposé et délibération, le conseil municipal à l'unanimité, décide l'octroi d'une subvention de 100 €.

03 - DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE

Le conseil municipal après exposé de Monsieur le Maire et délibération, à l'unanimité, décide l'octroi d'une subvention de 200 € à l'association de la Prévention Routière, comité de Metz, sachant que cette somme est destinée à mener des actions de prévention notamment en direction des 16-35 ans sur les dangers de l'utilisation du téléphone ou de la rédaction de SMS et également de l'absorption de produits psychotropes.

04 - PROPOSITION D'OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DIVERSITY DANCE

M. USAI rappelle que par délibération en date du 29 septembre 2021, le conseil municipal a adopté les propositions d'octroi de subventions annuelles aux associations culturelles. Un montant de 500 € avait été octroyé à l'association précitée.

Or, cette dernière n'étant pas à jour au niveau de l'enregistrement de ses statuts au tribunal, cette subvention n'a pas pu lui être versée.

Depuis, et en date du 8 février dernier, l'association a régularisé sa situation. Cependant l'exercice comptable 2020 étant clos il n'est plus possible de lui verser la subvention susnommée.

Il est donc proposé au conseil municipal afin de ne pas pénaliser l'association de lui octroyer ces 500 € sous la forme d'une subvention exceptionnelle sur 2021.

Après exposé et délibération, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord au versement d'une subvention exceptionnelle de 500 €.

05 - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASCOMEMO

M. le Maire expose que comme chaque année l'ASCOMEMO sollicite une subvention afin de lui permettre de poursuivre ses actions de transmission de l'histoire de la Moselle annexée.

Au programme de cette année figure le déménagement de l'association dans des locaux plus grands et mieux adaptés à l'accueil du public, et où sa collection d'objets sera mieux mise en valeur.

En temps ordinaire elle accueille aussi des scolaires à titre gratuit. Compte-tenu du contexte sanitaire, les visites sont interrompues.

L'association souhaiterait tout de même obtenir un soutien financier de la ville car si la ville d'Hagondange a pris en charge les travaux de mise en conformité du nouveau bâtiment qui les accueillera, il reste à sa charge la muséographie et l'aménagement du centre de documentation.

Après exposé et délibération, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord au versement d'une subvention de 200 €.

M. ESTRADA « On avait abordé ce sujet, je ne sais plus si c'était en commission ou en conseil municipal, par rapport à cette association. Ils mettent en place des expositions, est-ce qu'ils peuvent mettre ce genre d'exposition en place, mais directement dans la ville pour éviter de déplacer les élèves et pour pouvoir toucher l'ensemble des élèves ? »

M. KLEINHENTZ « On peut leur demander, comme on peut le demander aux archives du Département. C'est une bonne idée »

06 - PROPOSITION DE PROLONGATION DES DELAIS DES BOURSES AU PERMIS DE CONDUIRE EN COURS

Mme ADAMY rappelle que l'octroi de la bourse au permis de conduire est formalisé par la signature d'une charte des engagements entre la ville et le ou la bénéficiaire.

Cette charte comporte une durée de validité au-delà de laquelle le ou la bénéficiaire, s'il n'a pas respecté ses engagements, perd le bénéfice de la bourse au permis de conduire.

Compte-tenu du contexte sanitaire et du délai de reprise des cours d'auto-école, la commission chargée de la bourse au permis de conduire lors de sa dernière réunion a proposé de prolonger de 4 mois les chartes en cours.

Le conseil municipal après exposé et délibération, à l'unanimité, entérine cette proposition de prolonger de 4 mois les chartes en cours.

Mme ADAMY « Lors de cette commission nous avons eu des échanges, et nous en amont on avait déjà travaillé sur le sujet. Il y a un véritable problème par rapport à la précarité de nos jeunes et de nos étudiants. Donc lors de la commission, il a été proposé de modifier le dispositif « Bourse au permis », parce qu'il faut savoir qu'aujourd'hui un jeune en terminale ne peut pas prétendre à la bourse au permis. Donc on voulait étendre le dispositif pour que les étudiants puissent y entrer. On est en train de travailler sur le cahier des charges pour une bourse pour les étudiants. Voilà ce que l'on veut mettre en place pour aider la population de Farébersviller. »

M. ESTRADA « C'est vraiment un dispositif que je soutiens à cent pour cent. Par contre quand j'ai étudié le dossier en mairie, j'ai vu que vous aviez relevé un problème d'assiduité de jeunes qui ne vont pas au bout du dispositif. Vous pourriez chiffrer à peu près combien de jeunes ne vont pas au bout du dispositif ? »

Mme ADAMY « En pourcentage c'est faible. Mais on va voir pour mettre en place un groupe de travail d'aide pour ceux qui ont des problèmes de compréhension »

M. LA LEGGIA « Je voulais juste dire M. le Maire, par rapport au permis de conduire c'est une excellente chose de permettre aux jeunes d'avoir ce permis, et d'ailleurs c'est tout à l'honneur de la ville et on remercie énormément le Maire »

07 - PROPOSITION DE MOTION RELATIVE AU MAINTIEN DES ACTIVITES HOSPITALIERES ET DU SERVICE DES URGENCES A L'HOPITAL LEGOUEST

Le conseil municipal ;

CONSIDERANT la volonté du Ministère des Armées de réorganiser le service de santé des armées sur l'ensemble du territoire français ;

CONSIDERANT le maintien de seulement trois services sur le site messin de Legouest à l'horizon 2025 ;

CONSIDERANT que cette décision passe outre les orientations de la loi de programmation militaire 2014-2019 et celles de la loi de modernisation de notre système de santé, qui

reconnaissait les hôpitaux des armées comme acteurs à part entière du service public hospitalier ;

CONSIDERANT la situation sanitaire alarmante, particulièrement en Moselle, et qui perdure depuis 2020 ;

CONSIDERANT le défaut de places dans les hôpitaux pour accueillir les malades de la Covid et la déprogrammation de nombreuses interventions chirurgicales, de même que les milliers de cancers qui ne sont dépistés suffisamment en amont mettant ainsi en danger la vie de la population ;

Demande non seulement le maintien des activités hospitalières à l'hôpital Legouest mais également la réouverture du service de réanimation de cette structure ;

Demande aux parlementaires mosellans ainsi qu'aux élus locaux d'interpeller Madame la Ministre des Armées à ce sujet.

08 - CONVENTION DE SERVITUDES D'ANCRAGE DE DISPOSITIF DE VIDEO-PROTECTION SUR FAÇADES D'IMMEUBLES PRIVES

Point ajourné.

09 - AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION ELECTRICITE

Le conseil municipal après exposé de Monsieur le Maire et considérant la possibilité de réaliser de substantielles économies, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à la signer la convention électricité avec l'UGAP dans le but de la mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés.

La signature de cette convention permet à la ville de bénéficier de ce groupement d'achats.

10 - DEROGATION A L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PUBLIQUES

M. le Maire rappelle que depuis la parution du décret n° 237-1108 du 27 juin 2017 et la rentrée 2018, les écoles maternelles et élémentaires publiques de la localité bénéficient d'une dérogation permettant l'organisation du temps scolaire sur 4 jours.

Cette dérogation arrivant à échéance, le Directeur académique a demandé à la ville de lui faire part du projet d'organisation qu'elle souhaite mettre en place à partir de la prochaine rentrée scolaire et pour une période de 3 ans.

Au préalable les conseils d'écoles ont été sollicités afin de connaître leur choix quant aux rythmes scolaires. Tous ont opté pour le maintien de la semaine de 4 jours.

Le conseil municipal, après exposé et délibération, à l'unanimité, entérine le choix de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Jours de classe	Horaires	
	Matin	Après-Midi
Lundi	8h30 – 12 h	13h30 – 16 h
Mardi	8h30 – 12 h	13h30 – 16 h
Jeudi	8h30 – 12 h	13h30 – 16 h
Vendredi	8h30 – 12 h	13h30 – 16 h

11 - MESURES DE CARTE SCOLAIRE RENTREE 2021

M. le Maire informe que par courrier en date du 23 février dernier, parvenu en mairie le 26 février dernier, le Directeur des services départementaux de l'Education Nationale de la Moselle, nous a adressé les mesures de carte scolaire prévues pour la rentrée 2021 dans notre commune.

Ces mesures sont les suivantes :

- *Ecole primaire du parc : retrait du 3^{ème} poste dédoublé CP-CE1.*

Ces mesures doivent être portées à connaissance du conseil municipal.

M. ESTRADA *« Je souhaiterais intervenir sur le sujet. Donc en fait, effectivement il y a une perte d'un poste de dispositif. Ce dispositif touche essentiellement les CP et les CE1 parce qu'il y a une baisse d'effectifs. Mais j'ai l'impression, peut-être que je me trompe, j'ai l'impression que vous avez découvert cette problématique des effectifs le 26 février quand vous avez reçu le courrier de la Direction Académique. Mais rassurez-moi, Mme HARRATH c'est à vous que je m'adresse, le service des affaires scolaires était au courant de ce problème d'effectifs ! »*

Mme HARRATH *« Mme HAAG était venue nous rencontrer, donc c'était prévisible du fait des effectifs qu'il y avait, les déménagements et autres. Et donc du coup M. ROUSTIT arrivé en dernier, donc c'est le poste-là qui saute. Et donc lors du conseil d'école on en a discuté avec Mme BOYON et les parents d'élèves délégués, elles étaient venues avec, nous on disait de faire un courrier et de l'adresser à M. le Maire pour qu'il puisse appuyer la demande. Donc nous on attend. Mme FURNO a pris un rendez-vous prochainement, le 22 mars on la reçoit en mairie et du coup le mois d'avril, Mme BOYON et les enseignants ont une réunion pour la répartition des effectifs pour la rentrée prochaine. Donc on est en attente, le dossier est en cours, on n'a pas pris le dossier en dernière minute, on a bien constaté et on a suivi les enseignants, la directrice et l'inspectrice comme vous le savez très bien M. ESTRADA vous et moi notre employeur c'est la DDEN et c'est eux qui ont le dernier mot à dire. Donc nous au jour d'aujourd'hui on a fait tout ce qu'il fallait et on est en attente, c'est en cours. »*

M. ESTRADA *« Quand vous dites que vous avez fait tout ce qu'il fallait, on peut savoir ce que vous avez mis en place pour éviter cette fermeture ? »*

Mme HARRATH *« bah rien puisque... »*

M. ESTRADA *« Ah rien, donc c'est bien ce que je pensais »*

Mme HARRATH *« Attendez, je vais rebondir sur ça. Quand vous me demandez, je me suis rapprochée des enseignants, je me suis rapprochée des directeurs. Malheureusement aujourd'hui on ne peut pas prévoir une rentrée, vous le savez très bien puisque c'est les chiffres qui sont encore provisoires, il y a des déménagements, il y a des divorces, donc moi je n'y peux rien au niveau de la population. Donc je ne peux pas maintenir les familles sur la commune de Farébersviller. »*

M. ESTRADA *« Comment vous pouvez dire que vous ne pouvez pas prévoir. Le service des affaires scolaires a en ses mains les effectifs. Chaque année on sait exactement combien il y a d'enfants nés chaque année, donc on sait exactement combien il y aura d'enfants au CP, au CE1 etc., donc logiquement vous votre travail c'est de prévoir quand il y a un risque de fermeture, ce risque de fermeture là j'imagine que vous n'avez pas appris cela le 26 février. J'ai eu vent d'un courrier qui vous a été adressé, pas directement à vous mais à M. le Maire, en date du 21 octobre de la part d'une directrice d'école qui vous prévenait de ce risque-là, qui vous disait, attention nous sommes en risque de fermeture, nous avons une baisse d'effectifs. Il y a des solutions qui existent, c'est à vous de trouver ces solutions. Nous avons normalement une commission des affaires scolaires, ça fait un an que vous êtes ici, ça fait un an que j'attends cette commission des affaires scolaires afin de pouvoir m'engager et vous expliquer, parce qu'apparemment vous ne savez pas comment faire, vous expliquer comment réussir à éviter ce genre de fermeture. La décision qui a été prise par la direction académique c'est une décision sur laquelle nous ne pouvons pas agir, par contre nous pouvons agir en amont, et là en amont*

vous n'avez absolument rien fait. Maintenant que la décision a été prise, il nous reste très peu de temps parce qu'il y a une nouvelle commission qui va arriver d'ici deux mois à peu près où cette décision sera entérinée ou pas. Il y a autour de nous une multitude de communes dans lesquelles les élus se mobilisent auprès des parents afin de les aider, et de pourquoi-pas lutter contre cette fermeture. Vous, vous ne faites rien, vous allez écrire un courrier... »

M. KLEINHENTZ « *Je vous coupe la parole parce que vous êtes d'une agressivité sans bornes à l'encontre de Mme HARRATH. Pourquoi je le dis... »*

M. ESTRADA « *Je ne suis pas agressif... »*

M. KLEINHENTZ « *Si, si vous êtes un donneur de leçon... »*

M. ESTRADA « *Je vous explique ce qu'il en est, ce n'est pas à vous que je m'adresse M. le Maire, je m'adresse à Mme HARRATH. Vous, vous avez expliqué aux parents qui se sont adressés à vous lors de ce conseil d'école, vous leur avez dit « ça ne sert à rien d'agir c'est un coup d'épée dans l'eau. » C'est exactement ce que vous leur avez dit. Et moi j'ai été sollicité par les parents qui trouvent cette réponse inadmissible, donc maintenant vous parlez ici d'agressivité. Moi je ne suis pas agressif, je vous explique la situation et je vous dis que maintenant il y a des choses à faire... «*

M. KLEINHENTZ « *... »*

M. ESTRADA « *Non mais laissez-moi parler, je suis en train de parler. Ici vous vous offusquez à chaque fois en disant on vous coupe la parole, certains élus vous coupent la parole, et là vous faites exactement la même chose. Alors vous n'êtes pas au-dessus de la mêlée, et là on se rend bien compte que vous êtes au même niveau que les autres. Maintenant vous allez s'il vous plaît me laisser terminer mon explication, et après je vous laisserai répondre sans problème. Merci. Donc la moindre des choses serait d'aider les parents qui souhaitent se mobiliser parce que les parents ne sont pas satisfaits de cette décision, et ils espèrent pouvoir la faire changer. Donc je souhaite que les élus s'associent aux parents afin de pouvoir lutter contre cette fermeture. Merci »*

Mme HARRATH « *Nous n'avons jamais fermé la porte aux parents, aux délégués, on a toujours été en contact avec les écoles. Je ne suis pas d'accord avec vous de dire au jour d'aujourd'hui je n'ai rien fait pendant un an. Je suis toujours en contact avec les écoles. Toutes les demandes qui sont faites je les prends en compte, et j'essaie de travailler avec mon équipe, tout est fait déjà, il y a plein de choses qui ont été mises en place. Je reviens vers vous quand vous me dites comme quoi il n'y a pas assez d'élèves, que je ne connais pas les effectifs. Je les ai devant moi. Donc aujourd'hui je prends la décision de Mme BOYON qui dit bien lors du compte-rendu du dernier conseil d'école « cette décision, même si elle était prévisible, reste difficile. » Elle était prévisible, je me suis rapprochée de Mme HAAG, M. le Maire était avec moi, on est allé les voir, on a frappé aux portes, alors ne dites surtout pas que notre travail a été mal fait, surtout pas, parce qu'actuellement Mme FURNO m'a demandé un rendez-vous pour la semaine prochaine, chose que j'ai déjà rebondi, elle a rendez-vous le 22 mars à 16H. Si vous voulez vous joindre à elle vous êtes le bienvenu. »*

M. ESTRADA « *Là vous parlez des effectifs actuels de CP, de CE1, de CM1. Je ne vous parle pas de ces effectifs-là, je vous parle des effectifs par tranche d'âge. Combien y a-t-il d'enfants pour chaque année qui devraient être scolarisés chez nous ? Allez chercher ces enfants qui sont dans les villes alentours. Allez voir à THEDING, allez voir à SEINGBOUSE, allez voir à TENDELING, à EBRING le nombre d'élèves qui viennent normalement dans nos écoles et qui sont dans les écoles alentours. Alors dites-moi quel est le travail que vous avez fait là ? »*

M. KLEINHENTZ « *Si vous voulez, on va revenir plus sereinement au débat. Vous savez que chaque année nous sommes obligés de recenser les naissances et elles diminuent inévitablement au niveau de la démographie qui baisse quoi qu'on fasse, et puis le DASEN il a des critères, tant d'élèves, tant de classes. Donc c'est une division toute simple, je vous rappelle que chaque fois qu'on a pu sauver les meubles on l'a fait. Encore l'année dernière à l'école Arc-en-Ciel, on continuera à les soutenir, mais là il y avait un manque de courage de la part de la directrice qui nous avait dit qu'elle ferait une lettre d'accompagnement. »*

Mme HARRATH « *La remarque de Mme BOYON c'était « les parents demandent à la municipalité d'envoyer un courrier à Monsieur le Directeur Académique afin de demander un regard indulgent, surtout face à la difficulté lié au public accueilli dans notre école, et face aux*

nombreux cas de Covid, les parents s'associeront au courrier de la municipalité. » Chose qu'on n'a pas encore reçu. »

M. KLEINHENTZ « Donc je continue, on a pu sauver l'école maternelle du village qui était aussi à un seuil critique de 15 élèves. Le fait qu'on mette en place du périscolaire à la rentrée prochaine nous permet de récupérer des gamins. Mais moi je ne peux rien face à la décision de certains parents dont les grands parents habitent peut-être à TENDELING ou à SEINGBOUSE et qui par commodité les envoient là-bas. Il faut quand même espérer que nous ayons de nouveaux apports de population pour permettre de sauvegarder des classes. Moi je m'engage, mais vous serez à mes côtés, pour qu'on puisse plaider cette cause auprès de Madame l'Inspectrice puisque vous êtes conseiller municipal et à ce niveau-là on va voir ce qu'elle va nous répondre. »

M. ESTRADA « Je suis ravi de vous entendre me dire que vous allez m'associer parce que ça fait un an que j'attends une commission des affaires scolaires et on n'en a pas eu. Moi je ne comprends pas, alors vous voulez vous associer à moi, enfin je vais m'associer à vous volontiers, j'ai envie de m'investir et de travailler pour éviter ce genre de situation. Maintenant la balle est dans votre camp. »

Mme HARRATH « Moi je voulais vous dire, là j'ai le compte-rendu du 4 février, donc le conseil d'école a eu lieu auparavant. Donc aujourd'hui on est bien le 14 mars, si c'était inquiétant pour votre soi-disant personne vous seriez déjà venu avec un courrier pour me voir, pour voir la mairie, pour déposer. Donc à ce jour il n'y a rien. »

M. ESTRADA « J'ai pas compris. Je vais juste expliquer que cette décision n'est que la fin de tout un processus et il fallait vous y atteler bien avant »

M. KLEINHENTZ « On pourra déjà le faire pour l'année 2022 parce qu'on sait qu'il y aura encore une baisse de natalité. Donc que fais-je si en haut lieu on nous impose une suppression ? On peut bien plaider la cause, on peut mobiliser plein de monde. Moi je serai à côté des parents s'il le faut, on l'a déjà toujours prouvé par le passé »

M. ESTRADA « Vous savez bien comment ça se passe, vous avez été enseignant. Les décisions, elles s'appuient sur des chiffres, mais il y a d'autres choses à prendre en compte, et ici nous sommes face à une population en précarité, des enfants qui sont en difficulté, nous sommes dans un réseau d'éducation prioritaire. Tous ces critères-là entrent en compte, il suffit de les mettre en avant correctement et de ne pas accepter une décision en nous disant ben de toute façon on ne peut rien faire, c'est un coup d'épée dans l'eau. C'est possible. »

M. KLEINHENTZ « C'est un porté à connaissance, c'est même pas une décision qui va être prise par le conseil municipal. Maintenant si vous voulez on la prend tout de suite et on est contre ce retrait. »

M. ESTRADA « Je disais en début de mon intervention, la décision sera prise dans les prochains mois, mais là maintenant c'est le créneau où il faut agir, et il ne faut pas dire que c'est un coup d'épée dans l'eau. »

M. KLEINHENTZ « Je n'ai jamais dit que c'était un coup d'épée dans l'eau. J'ai dit aux parents que quoi qu'on fasse avec la baisse des natalités on va être confronté chaque fois à des diminutions ou à des suppressions de classes. Moi je n'y peux rien, au contraire je voudrais faire venir des familles nombreuses justement pour permettre de garder et de maintenir les effectifs ou les postes en place. »

M. BAHFIR « Juste une petite question Mme HARRATH, à deux reprises vous avez soulevé l'intervention de Madame FURNO, à quel titre s'il-vous-plaît ? »

Mme HARRATH « Mme FURNO Nadia intervient en tant que parent délégué, Monsieur BAHFIR »

M. BAHFIR « D'accord, merci. C'est pour maîtriser complètement le processus. On voit la complexité de ce sujet, mais c'est vrai que par anticipation et par commission je pense qu'on peut peut-être travailler main dans la main contrairement à la démarche marketing ou m'as-tu-vu. On est capable de vous accompagner et de vous soutenir aussi, on va dans l'intérêt général »

M. KLEINHENTZ « Je pense qu'on a bien travaillé là-dessus, donc qu'est-ce qu'on fait pour cette mesure de carte scolaire ? Est-ce que ça reste un porté à connaissance ou déjà par anticipation le conseil municipal s'élève contre ce vote. Je vous propose de voter contre le retrait »

Le conseil municipal après exposé et débat, à l'unanimité, s'élève contre ce retrait de poste.

12 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 26.11.2015 PORTANT SUR L'ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DANS LA RUE DES CERISIERS APPARTENANT A LA SCI « MMH » ET SITUEE DANS UNE ZONE DEFINIE PAR LE PLAN LOCAL D'URBANISME COMME EMPLACEMENTS RESERVES

M. le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement et de la mise en sécurité de la rue des Cerisiers, la ville s'est portée acquéreur d'une parcelle de terrain située dans un secteur couvert par des emplacements réservés inscrits au Plan Local d'Urbanisme.

Il convient de redéfinir la numérotation de la parcelle en vertu d'un nouvel arpentage n° 719-720 établi par M. Philippe BOUSSER, géomètre, 4 Place de la Gare 57800 FREYMING-MERLEBACH le 01/10/2020, certifié par le Cadastre le 03/12/2020 et appliqué au Livre Foncier.

Il s'agit de la parcelle cadastrée section 02, n° 308/302 pour une contenance de 0.71ca au prix de 3 991.25 € au bénéfice de la SCI MMH représentée par M. YILDIRIM Mesut.

Où cet exposé et après délibération, le conseil municipal à l'unanimité mandate Monsieur le Maire pour la signature de l'acte d'acquisition à intervenir ainsi que de tous documents relatifs à ce dossier.

Il est précisé que cette délibération annule et remplace la délibération du 26/11/2015.

13 - DELEGATION ACCORDEE A MONSIEUR LE MAIRE – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL - AVENANT N° 2 – MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE – AMENAGEMENT AVENUE SAINT-JEAN

Dans le cadre de la délégation qui a été accordée par le conseil municipal à Monsieur le Maire, Madame ADAMY informe qu'il y a lieu de réviser par voie d'avenant n° 2 la rémunération du marché de maîtrise d'œuvre, et ce suite aux deux avenants relatifs aux travaux.

Suite à l'avenant n° 1 portant sur les travaux de l'avenue Saint-Jean, le montant du marché s'élève à présent à 1 527 641,08 € HT.

Ainsi, le taux de rémunération 4,5 % s'applique sur ce nouveau montant de la manière suivante (sur les missions DET et AOR uniquement) :

• estimation prévisionnelle	1 420 572,01 € HT
• montant H.T. du marché suite à l'avenant n° 1	1 527 641,08 € HT
• avenant n° A0060_06.11.20-LT1	127 082,10 € HT
• avenant n° A0060_06.11.20-LT 2	103 061,00 € HT
• nouveau montant H.T. des travaux	1 757 784,18 € HT
• taux de rémunération :	4,50 %
• forfait de rémunération :	69 236,83 € HT
• travaux topographiques :	4 500,00 € HT
• DOE :	5 500,00 € HT

La rémunération pour la mission de maîtrise d'œuvre s'élève à 79 236,83 € HT soit 95 084,20€ TTC décomposée de la manière suivante :

ELEMENTS DE MISSION	%	MONTANT HT (EUROS)
<i>AVP (étude d'avant-projet)</i>	20	12 785,15
<i>PRO (étude de projet)</i>	20	12 785,15
<i>ACT (assistance pour la passation des contrats de travaux)</i>	15	9 588,86
<i>EXE (étude d'exécution)</i>	10	6 392,57
<i>DET (direction de l'exécution des contrats de travaux)</i>	25	19 775,07
<i>AOR (assistance apportée au maître de l'ouvrage lors de l'opération de réception de travaux)</i>	10	7 910,03
TOTAL (1)		69 236,83
<i>Mission topographique</i>	100	4 500,00
<i>DOE (dossier des ouvrages exécutés)</i>	100	5 500,00
TOTAL (2)		10 000,00
TOTAL GENERAL (1+2)		79 236,83

Le conseil municipal prend acte.

M. BAHFIR « Moi j'ai juste une petite intervention Marie. Juste, si je comprends bien, par rapport à ces travaux sur l'avenue Saint-Jean il y a un dépassement de 337 212 € hors frais de maîtrise d'ouvrage, sur la globalité je parle ? »

Mme ADAMY « L'avenant, c'est les 2 avenants qui sont notés, 127 082,10 € HT et 103 061 € HT »

M. BAHFIR « Donc sur la globalité des travaux on peut dire aujourd'hui qu'il y a un dépassement de 337 000 € puisqu'on parlait d'avenant à 2 000, 3 000 €, 5 000 €, des petits travaux, des petits aménagements. C'est juste pour un chiffrage global »

Mme ADAMY « Alors c'est 230 000 € »

M. BAHFIR « 230 000 ? »

Mme ADAMY « +... »

M. BAHFIR « Plus la maîtrise d'ouvrage ? »

Mme ADAMY « Non la maîtrise d'ouvrage attention, non, non, la maîtrise d'ouvrage c'est un montant qui... là j'ai repris le tableau de la maîtrise d'ouvrage qui avait été votée le 28 août 2018 puisque c'est des travaux qui datent. Le total de la maîtrise d'ouvrage c'était de s'élever à 73 925,74 € et aujourd'hui le total général de la maîtrise d'ouvrage s'élève à 79 236,83 €. Donc une différence de 5 311,09 € concernant la maîtrise d'ouvrage. »

M. BAHFIR « Cette augmentation est liée à l'augmentation du coût des travaux, on est bien d'accord, dans sa globalité ? »

Mme ADAMY « On est d'accord. »

M. BAHFIR « Je voulais juste attirer l'attention de nos chers collègues qu'aujourd'hui sur sa globalité, par rapport à l'augmentation des coûts des travaux tout simplement. Merci »

14 - AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA NOUVELLE PLACE DU MARCHE – AIDES FINANCIERES REGION GRAND EST – PLAN DE RELANCE – FONDS FRICHES « RECYCLAGE FONCIER » - DISPOSITIF « RESORPTION DES FRICHES URBAINES ET VERRUES PAYSAGERES »

Mme ADAMY rappelle que par délibérations du 29 septembre 2020 et du 28 janvier dernier, le conseil municipal s'était déjà prononcé favorablement pour la réalisation des travaux d'aménagement et de sécurisation de la nouvelle place du marché et a ainsi sollicité des aides financières auprès de l'Etat et du Département.

Depuis, la ville a été informée du dispositif « Plan de relance - Fonds de friches « recyclage foncier » et du dispositif régional de soutien à la résorption de friches et « verrues » paysagères » qui permettrait à la ville d'obtenir également des aides financières.

Les aides régionales peuvent atteindre 40 % des dépenses éligibles.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération est arrêté à : 1 449 315 .39 € HT

Le conseil municipal, après exposé et délibération, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter la Région pour l'octroi de subventions spécifiques et à signer tout document relatif à ce dossier.

15 - PROPOSITION DE RETOUR DE COMPETENCE DANS LE CADRE COMMUNAL

Monsieur le Maire informe que les communes de Freyming-Merlebach et de Hombourg-Haut souhaitent créer une Maison France Services labellisée dans leurs locaux et avec leurs personnels.

Cette compétence est dévolue depuis 2018 à la Communauté de communes car cette dernière assurait dans les faits le service depuis 2012, il convient donc, pour des raisons de simplification et de proximité avec la population, de redonner cette compétence optionnelle aux communes.

En effet, la mise en place d'une maison France Services sera beaucoup plus rapide dans un cadre communal car les locaux sont déjà disponibles et le personnel en voie de recrutement, en outre cette labellisation permettra à d'autres communes du territoire d'y adhérer le cas échéant.

Il n'y aura pas de conséquence sur l'attribution de compensation car la communauté a toujours exercé gratuitement cette compétence pour les communes et n'avait jamais déduit aucune charge.

Après exposé et délibération, le conseil municipal décide :

- d'accepter le retour de cette compétence dans le cadre communal et par voie de conséquence, la modification des statuts de la Communauté de communes, étant précisé que la ville de Farébersviller propose déjà et depuis de longues années ce type de services à sa population.*

POINTS DIVERS

M. KLEINHENTZ « Je crois savoir qu'il y a un point divers, une demande de M. Karim BAHFIR. M. BAHFIR on vous écoute »

M. BAHFIR « Oui »

A cet instant M. LA LEGGIA prend la parole à la place de M. BAHFIR.

M. LA LEGGIA « Merci M. le Maire de me donner la parole. Je voulais intervenir par rapport à un point, un souci, je dirais pas un dysfonctionnement, mais plutôt un souci au niveau de la halte-garderie Les Petits Lutins. J'ai été contacté par plusieurs personnes qui me disaient qu'il y avait un souci au niveau des horaires. Alors je voulais savoir ce qu'il en était. Donc je me suis rendu avant que je parte, parce que j'étais pas là ces derniers temps, j'étais en Bretagne, donc je suis intervenu auprès de la directrice pour voir ce qu'on pouvait améliorer, aménager pour les habitants de Farébersviller. Il se trouve en fait d'après certaines personnes qui voudraient, qui souhaiteraient mettre

leur enfant à la garderie, il y a un souci au niveau des horaires, c'est-à-dire que la garderie ouvre à 7h30 le matin et jusqu'à 12h30, et de 12h30 à 13h30 donc il y a cette fameuse coupure d'une heure. Et la plupart des habitants de Farébersviller aimeraient quand même garder, mettre leur enfant dans cette plage d'horaire, ce qui est très important pour eux d'ailleurs. Il se trouve qu'il n'y a pas cette possibilité pour l'instant. Mais les gens trouvent comment dire, ils trouvent de mettre leur enfant dans d'autres localités et ça, ce n'est pas normal, parce que normalement la ville doit proposer un service de qualité, d'ailleurs c'est primordial pour les habitants de Farébersviller, et ils n'ont pas, ils ne doivent pas en aucun cas aller chercher ailleurs. La ville doit proposer un maximum de possibilités pour les habitants de Farébersviller. Alors cette plage d'horaire d'une heure en fait les handicape, parce qu'en fait les gens qui travaillent pourraient aisément mettre leur enfant, et pouvoir le récupérer plus tard ou un membre de la famille le récupérer. Il y a cette volonté, j'ai longuement discuté avec cette personne qui me disait « oui on est quand même confronté à un souci, un problème parce qu'il faudrait quand même voir si il y a des possibilités que la garderie reste ouverte de 7h30 du matin jusqu'à 18h. » Oui vous allez me dire, oui les enfants, il y a un repas, bien sûr ils ont un repas, ils reçoivent déjà un petit goûter, mais on peut aller un petit peu beaucoup plus loin. C'est-à-dire j'ai visité les locaux, et c'est vrai que comme il y a l'école du parc les enfants vont bien manger au foyer, donc il y aurait aussi en même temps cette possibilité de mettre ces enfants dans une salle qui est à proximité, donc ce serait une bonne occasion de servir les gens. En ce qui concerne, et je dirais que la plupart sont d'accord pour qu'il y ait cette continuité au niveau des horaires. Là c'est le point que je voulais aborder, mais il y a aussi un autre point que je souhaiterai aborder. D'ailleurs j'ai pris avant de partir, bon j'ai pas pu c'est vrai présenter 48 heures comme le veut la notice, du moins le règlement de la commune, donc j'ai pris quelques clichés, mais ça va encore au-delà parce que j'ai quand même... Je vais comme vous le savez souvent sur le terrain avec les moyens que j'ai comme vous le savez tous d'ailleurs, et je tourne partout non seulement comme vous le savez dans Farébersviller mais ailleurs. J'ai trouvé quand même un dysfonctionnement qui m'a paru d'un autre temps, pourtant je voyage beaucoup et je vois des choses un peu partout, mais ce que j'ai vu à Farébersviller justement par rapport à la garderie, j'ai été à quelque part un petit peu outré. Alors je vais vous montrer un petit peu le caractère des abords. Tout d'abord à l'entrée de la garderie il y a des gens qui se plaignent, j'en ai eu les échos récemment, par temps de pluie eh bien les gens sont dehors, il n'y a aucun abri et je souhaiterai qu'on puisse mettre un auvent comme ce fut le cas où j'avais dit il y a quelques années au niveau de la maison de retraite. Donc un auvent qui puisse déjà abriter des gens avant l'ouverture de la garderie. Deuxième point que je voulais aborder, ce sont les abords que je disais précédemment, les abords où jonchent énormément de détritrus sur le côté et d'ailleurs il y a, il y a un muret et le chemin est au-dessus, donc il y a des gens je les ai vu moi-même qui squattent à côté de la garderie, et donc et qui font beaucoup plus que squatter, et qui font même autre chose, et je dirais même que les odeurs nauséabondes, donc ça permet quand même de visualiser et cette intervention que je fais je la fais de ma propre initiative et personne vous imaginez m'a demandé d'intervenir sur quoi que ce soit. D'ailleurs ceux qui sont à côté de moi ne savaient même pas que je devais intervenir. Donc vous parliez tout à l'heure de caméras eh bien moi je vais vous dire, je n'ai aucune animosité comme vous savez M. le Maire et je parle à l'ensemble du conseil municipal, vous savez très bien que je me suis toujours engagé à Farébersviller à mon niveau bien sûr comme vous le savez, il y a quand même eu des traces, parfois des petites traces de mes interventions. Alors vous parliez, je reviens un petit instant, par rapport aux caméras eh bien il serait

quand même primordial de mettre une caméra aux abords de la halte-garderie Les Petits Lutins. Merci. Je vais faire parvenir que chacun des conseillères, des conseillers, des adjointes et des adjoints puissent voir un petit peu ce qui s'y passe à Farébersviller. Merci »

M. KLEINHENTZ « Je remercie David d'avoir abordé le contexte de la halte-garderie. Il évoque ce que l'on appelle la pause méridienne, celle effectivement qui permettrait à des parents de pouvoir mettre en continu leurs enfants. On est confronté à une chute d'effectifs, les enseignants souhaiteraient tous déjà avoir les bambins de 3 ans dans les écoles, donc il y a effectivement un manque d'enfants à ce niveau-là, il y a quand même beaucoup de personnel qui y travaille. Il y a la perspective d'une crèche qui va sans doute s'implanter, il y a les MAM qui s'inquiètent en disant tiens on nous enlève du pain béni puisque la halte-garderie accapare trop de jeunes et nous qu'est-ce qu'on fait ? C'est les verres à moitié plein ou à moitié vide. Qu'est-ce qu'on fait ? Bien sûr qu'on souhaite maintenir la présence de la halte-garderie puisque c'est une obligation et on y tient beaucoup à ce que les jeunes dès le plus jeune âge apprennent à se côtoyer et à s'apprécier mutuellement. Mais pour le moment, vous auriez dû venir me voir pour en parler. Est-ce que c'est la directrice qui vous a alerté, est-ce que c'est les parents ? Est-ce qu'il y a une motion qui a été soulevée et ainsi de suite ? »

M. LA LEGGIA « Merci M. le Maire de me donner la parole. »

M. KLEINHENTZ « Non, mais vous allez pas la garder trop longtemps parce que les gens là ils attendent... »

M. LA LEGGIA « Je réponds par rapport à ce que vous venez de me dire, parce que vous venez de dire... »

M. KLEINHENTZ « Bon alors on va vous laisser faire le monologue. »

M. LA LEGGIA « Je vais m'arrêter là. J'interviens parce que vous venez de dire quelque chose qui me semble très important. Vous me disiez, est-ce que c'est la directrice qui est intervenue ? Pas du tout. J'ai dit tout à l'heure que ce sont les gens qui m'ont interpellé et ça n'est pas la directrice, la directrice n'a rien à voir là-dedans. Simplement j'ai été la voir et on a discuté, on a parlé des points positifs, des points négatifs, mais il ne faut pas incriminer la directrice, elle n'a rien à voir dans cette situation »

M. KLEINHENTZ « Elsie, tu voulais dire un mot ? »

Mme TUSCHL « Moi je voudrais préciser qu'actuellement à la halte-garderie il y a trop de personnel par rapport aux enfants, ça ne se bouscule pas et les parents ont peur de ramener. Alors des fois il y a 4, 5 enfants pour 5 personnes qui travaillent. Deuxièmement la ville s'est toujours souciee de la halte-garderie. La halte-garderie a tout ce qu'il faut. Comme M. le Maire disait, pour la pause méridienne c'est pas si simple que ça, et je ne comprends pas que vous ne soyez pas venu voir en mairie, voir le Maire ou moi-même pour poser cette question, ou alors même Chantal, celle qui s'occupe de la halte-garderie. Parce que nous, nous n'avons pas eu d'écho de parents qui se plaignaient. Alors j'aimerais bien savoir quels sont ces parents, qu'on puisse les recevoir en mairie et leur expliquer nous-même ce qu'il y a ? Nous sommes ouverts à tout. Deuxièmement, vous nous dites que beaucoup de parents aimeraient faire manger les enfants, c'est sûr mais il n'y a pas beaucoup d'enfants qui resteraient entre midi. Nous avons fait auparavant cette démarche. »

M. LA LEGGIA « Alors excusez-moi d'intervenir, j'ai pas l'habitude de couper la parole »

Mme TUSCHL « Merci de me regarder, moi j'aime bien regarder les personnes quand on parle, parce que vous regardez le mur. »

M. LA LEGGIA « Pardon, le micro il est face au mur. Je voulais répondre sur une question, à la halte-garderie la directrice m'a bien précisé qu'elle refuse des enfants. Il faut pas raconter non plus n'importe quoi. Elle refuse des enfants, voyons, il faut arrêter de dire n'importe quoi. Il faut installer des caméras »

Mme TUSCHL « Ecoutez, parce qu'on doit avec la crise sanitaire... il y a tant et tant d'enfants... »

M. LA LEGGIA « Non, non, on va arrêter là c'est pas sérieux... »

Mme TUSCHL « Vous savez quoi, moi je vais prendre rendez-vous avec la directrice, je vais chercher les informations et je donnerai au conseil toutes les informations. Mais vous me disiez encore quelque chose, vous disiez que tous les jours c'était sale et plein de détritrus »

M. LA LEGGIA « Ben écoutez, regardez les photos, c'est pas moi qui ai mis les détritrus là-bas »

Mme TUSCHL « Je les ai regardées, mais vous savez que la ville elle nettoie tout le temps. Combien de fois les ouvriers y vont ! »

M. LA LEGGIA « C'est pour ça que j'ai parlé de caméras, il faut mettre une caméra là-bas »

Mme TUSCHL « C'est en cours »

M. LA LEGGIA « Ah bon, maintenant c'est en cours, regardez les clichés d'abord »

M. BERBAZE « Oui il y a des caméras. Non, non... »

M. LA LEGGIA « ça, ça date avant que je parte. C'est vrai vous avez raison, j'aurai dû prévenir 48 heures à l'avance, j'étais pas là. Donc le problème ne se pose pas là, le problème il est là, le problème il faut mettre une caméra, il faut faire en sorte que les gens, plutôt que les gamins soient en sécurité »

Mme TUSCHL « C'est sûr que c'est notre souci la sécurité »

M. BERBAZE « Il est sous vidéo-surveillance le bâtiment de toute façon, tout le bâtiment. »

M. LA LEGGIA « S'il est sous vidéo-surveillance je suis désolé, s'il est sous vidéo surveillance vous devriez voir ce qui s'y passe là-bas ! »

M. BERBAZE « On sait à peu près ce qui se passe, mais quand vous avez des jeunes qui sont cagoulés, machin, le flagrant délit vous m'excuserez mais... la loi c'est loi, on peut pas accuser quelqu'un même si voilà... c'est trop facile de venir dire voilà, les jeunes qu'ils sont là-bas, qu'ils ont rien à y faire, ils ont le droit de venir et de s'installer, je vais dire ça reste un lieu public tout autour »

M. BAHFIR « Moi si je peux intervenir, on découvre le sujet déjà, je pense qu'on peut remercier David parce qu'il y a un vrai travail de terrain qui est, c'est un conseiller municipal de la majorité et je pense qu'il interpelle sur des questions, je connais pas, j'ai pas les détails Elsie du fonctionnement. Je pense que c'est une vraie réflexion à apporter, je pense que s'il y a une demande il faut peut-être y réfléchir. Je sais qu'objectivement lors de notre démarche citoyenne on avait eu aussi ce ressenti. Après quels sont les moyens ! Le deuxième sujet qui m'interpelle, et c'est là que ça me fait plaisir de voir un conseiller municipal sur le terrain, surtout sur des questions de sécurité, et quand je vois ces photos, moi je suis effaré ce matin parce c'est nos enfants, on parle de nos enfants, donc il existe certainement des dispositifs, peut-être à nous d'y réfléchir, comment on peut les compléter et les améliorer sur la ville. C'est simplement ce que David voulait soulever, c'est pas Karim BAHFIR, c'était David LA LEGGIA. »

Mme TUSCHL « Karim, est-ce que je peux te couper la parole. Je ne comprends pas à ce jour que la directrice ne vient pas se plaindre, alors on n'a aucune remontée de ça, c'est à elle de dire aussi. Bon les ouvriers ils font le nettoyage. »

M. LA LEGGIA « Pardon, c'est à elle de dire aussi ! Mais de temps en temps il faudrait quand même faire le tour et aller voir les organismes, il faut aller voir les associations, il faut aller voir les services de temps en temps, il faut aller un petit peu regarder ce qui s'y passe, voilà c'est tout. »

M. BERBAZE « En matière de sécurité je voudrais juste répondre à M. BAHFIR, puisqu'on parle de sécurité. Il y a pas plus tard que la semaine dernière donc l'appel de la directrice, justement j'avais envoyé les deux policiers municipaux. Ils sont intervenus là-bas où il y avait des jeunes qui squattaient, donc ils le font régulièrement quand il y a quelque chose qui se passe. Le bâtiment est sous vidéo-surveillance, donc il y a des caméras »

M. BAHFIR « Excusez-moi la démarche, je vais pas défendre, je vais pas intervenir sur votre gestion, c'est vous qui êtes aux responsabilités, et encore une fois je pense que si on avait eu des commissions de travail, on pourrait peut-être échangé à ce niveau-là et voir ensemble comment on peut améliorer les choses. Après il existe des choses, il existe des choses, on n'est pas fataliste, c'est pas parce qu'il existe des choses qu'on peut pas les améliorer. On pourra les améliorer qu'avec l'intelligence. Aujourd'hui on a une discussion qui est complètement informelle M. le Maire. M. le Maire elle était pas à l'ordre du jour, elle était pas inscrite, vous voyez qu'on y participe activement dans la démarche de l'intérêt général, donc pas pour des questions de marketing ou de droit à l'image, mais je pense que c'est un vrai sujet Elsie. Je pense que la démarche de la directrice... »

Mme TUSCHL « Elle est légitime, mais je comprends pas que la directrice qui vient toutes les semaines en mairie ne m'ait pas contactée en me disant Elsie il y a un problème. Parce que sachez que moi je vais tout de suite »

M. BAHFIR « Elsie on te connaît, on sait ce que tu fais. David il a précisé, je vais pas être son porte-parole puisque c''était lui qui était mon porte-parole au départ. C'est ce que vous avez imaginé pour certains, puisqu'on est dans une démarche très, très optimiste. Je pense que c'est la démarche d'un conseil municipal, est-ce qu'un conseiller municipal comme le disait si souvent M. le Maire, c'est simplement la polémique ou c'est aussi d'être présent dans sa ville pour servir sa ville. Un moment vous avez la chance d'avoir un conseiller, je parle fort vous m'excusez, qui entreprend une démarche et qui relève ce matin à travers un conseil municipal des faits réels. Excusez-moi, quand je vois des photos je suis sidéré, excusez-moi, comme chacun d'entre vous je pense qu'il faut pas porter la question sur la directrice. On parle d'une démarche globale, les problèmes d'insécurité, on n'a pas eu le temps de parler de la vidéo-surveillance, c'est une très bonne chose la vidéo-surveillance, c'est un outil. Qu'est-ce qu'on y fait ? C'est autre chose, mais c'est pas parce que ça marche ou ça marche pas qu'on doit en rester là. Vous savez, on a encore des choses à améliorer dans cette ville où tout est fait, donc je pense qu'il faut remercier David pour sa démarche. En tout cas moi c'est comme ça que je le perçois. Au-delà du côté politique politicienne »

Mme TUSCHL « Je n'incrimine pas, mais on va prendre en compte sa demande et je vais faire en sorte que tout se passe bien, et puis on va voir tout ce qu'on peut faire, tout ce qui est mis en place, et puis aller voir, que les conseillers municipaux se rendent plus souvent aux abords quand c'est fermé la nuit. »

M. LA LEGGIA « Par rapport aux horaires je suis resté sur ma faim, je n'ai aucune précision, qu'est-ce qu'on va faire par rapport aux horaires, par rapport à la coupure etc. ? »

Mme TUSCHL « Bien ça c'est tout un souci »

M. LA LEGGIA « C'est pour ça que je disais tout à l'heure il faut quand même voir les choses »

Mme TUSCHL « On va étaler ça. On va essayer de revoir, voilà, et je tiendrai au courant le conseil »

M. LA LEGGIA « Vous parliez justement du manque de jeunes, enfin de gamins, d'enfants qui sont à la garderie, c'est normal s'il y a cette coupure, c'est tout à fait normal que les gens vont ailleurs et que le niveau de fréquentation baisse. Donc c'est ce que j'ai dit, si le niveau de fréquentation baisse automatiquement il y aura aussi une baisse d'emploi, c'est certain même »

Mme TUSCHL « C'est ce qu'on veut pas »

M. KLEINHENTZ « Ils sont titulaires »

M. LA LEGGIA « Si vous ne voulez pas qu'il y ait une baisse d'emploi il faut faire le maximum, et prévoir en conséquence, c'est-à-dire d'aménager les horaires pour que les gens viennent, apportent les enfants, et je me répète je suis désolé, au lieu d'aller dans d'autres villes parce que je sais très bien que des gens de Farébersviller vont sur Cocheren, vont... »

Mme TUSCHL « Je voudrais vous préciser parce que vous ne voulez pas m'écouter. A l'époque, il y a quelques années en arrière, je crois que c'était avant qu'il y avait l'autorisation de la CAF, nous avions entre midi des enfants qui venaient manger. On a dû arrêter ça, c'était du temps de Patrick DEL BANO. On a dû arrêter parce qu'il y avait tellement de contraintes avec les sanitaires, avec la CAF et tout ça, qu'on a dû abandonner et là on essaie avec la pause méridienne mais c'est pas aussi simple que ça »

M. BAHFIR « Mais Elsie, c'était de l'époque de Patrick DEL BANO. Vous étiez aux responsabilités encore une fois, aujourd'hui on est en 2021 ! Est-ce qu'on peut imaginer d'arrêter de parler du passé et du flou et d'imaginer de parler de l'avenir, de la transparence, d'avoir une réflexion globale ? Peut-être qu'aujourd'hui c'est un vrai sujet, aujourd'hui on doit rendre notre ville attractive, on est d'accord Elsie ? »

Mme TUSCHL « Tout à fait »

M. BAHFIR « Peut-être qu'on peut réfléchir ensemble. Enfin vous vous pouvez réfléchir, peut-être que c'est une demande aujourd'hui je ne sais pas moi »

Mme TUSCHL « ça va être fait, et puis on va faire une réunion et on va mettre tout sur la table, et on va montrer que si au jour d'aujourd'hui il n'y a pas de pause méridienne c'est pour une raison, voilà »

M. BAHFIR « Il faut peut-être qu'on y réfléchisse tout simplement. Après sur des questions de sécurité, il y a la sécurité, il y a l'insécurité ça c'est aussi une démarche... »

M. BERBAZE « Il y a une chose où je ne suis pas d'accord. Quand vous parlez d'insécurité. Il n'y a jamais eu d'agression, les caméras sont en place il faudrait juste... Etre un peu sur le terrain »

M. BAHFIR « Oh, la, la ! »

M. BERBAZE « De tourner un peu et de regarder qu'il y a des caméras »

M. BAHFIR « Mais attendez... »

M. BERBAZE « Apparemment vous savez pas qu'il y a des caméras qui sont installées là-bas, ça fait deux fois que vous dites qu'il y a de l'insécurité, il y a personne qui s'est jamais fait agresser. J'ai les policiers municipaux qui vont régulièrement quand ils sont appelés par la directrice, ou quand il y a un souci. Après, l'espace public, les jeunes, je ne peux pas les faire dégager, ils sont chez eux. Quand ils font rien, ils sont assis, je n'ai jamais eu de réclamation, à partir de là je vous les enverrai. Voilà M. BAHFIR ne veut pas que vous soyez là »

M. BAHFIR « Non mais, alors attendez ! »

M. BERBAZE « Mais c'est ce que vous laissez entendre »

M. BAHFIR « Ce que j'ai essayé de transcrire... Attendez, mais quelle est la démarche actuelle que vous soulevez ce matin M. BERBAZE ? M. BERBAZE, vous êtes l'adjoint à la sécurité, on vous parle de prévention, on vous parle d'anticipation, moi ce que je vais vous proposer, c'est de faire un jour, parce que là vous avez la chance d'avoir un conseiller de la majorité qui fait un travail sur le terrain, si vous voulez on va faire un tour réellement dans la ville parce que j'ai pas l'impression que vous avez la réalité, la connaissance du terrain »

M. BERBAZE « M. BAHFIR, ça fait 20 ans qu'on vous a pas vu alors ! »

M. BAHFIR « oh, la, la ! »

M. BERBAZE « Moi ça fait 50 ans que je suis à Far. Je suis natif »

M. BAHFIR « Combien d'années ? 50 ans, je vous connais à peine. Je sais, excusez-moi, c'est pas la question. On revient sur des problèmes de personne. »

M. KLEINHENTZ « Non, s'il vous plaît »

M. BAHFIR « Merci M. BERBAZE pour ces précisions. »

M. KLEINHENTZ « Non, il y a une polémique qui s'installe. On revient à de meilleurs sentiments. Elsie a proposé le travail d'une commission pour aller de l'avant et pas uniquement... »

M. BAHFIR « C'est pas un problème d'aujourd'hui qu'ils squattent partout, ils ont aussi un droit de citer, un droit de vivre ces jeune. Attendez, on n'est pas là pour les stigmatiser M. BERBAZE ! »

M. BERBAZE « Mais c'est bien de vous entendre parler comme ça »

M. BAHFIR « C'est bien de vous entendre parler, mais est-ce que vous écoutez un peu ce qu'on vous dit »

M. BERBAZE « Dire qu'il y a de l'insécurité à Far, il n'y en a pas plus qu'ailleurs et pour moi voilà on n'a pas de remontées »

M. BAHFIR Ecoutez, si vous vous sentez en sécurité et si vous pensez que dans la ville il règne un climat de sécurité merci. On a une police municipale, aujourd'hui vous prônez des dispositifs, on sait qu'il y a des choses qui sont en train de se faire, on n'a pas dit que tout est négatif, je crois que je l'ai dit depuis le début, si vous, vous en êtes convaincu puisque vous êtes un homme de terrain, eh bien écoutez, félicitations. Il n'y a aucune agression physique, verbale, on vit dans un monde de paix, de bisounours, tout se passe très bien. C'est un conseiller municipal qui vous expose une situation simple, il lève un sujet pour en discuter. Excusez-moi, c'est un élu de la majorité, excusez-moi, c'est pas inscrit à l'ordre du jour et on l'a écouté attentivement »

Mme TUSCHL « Je rassure tout le monde, je vais voir ça de plus près et tout le monde aura une réponse, je vais m'en occuper et j'inviterai M. LA LEGGIA aussi. Y a pas de souci. Moi j'aime bien les choses claires et on fera, et on verra ce qui peut être fait, ce qui ne pourra pas se faire ne se fera pas, voilà j'essaierai de mon mieux d'apporter des précisions à tout le monde, ça vous va M. LA LEGGIA ? »

M. LA LEGGIA « Tout à fait, merci. »

M. KLEINHENTZ « Donc voilà ce que c'est l'exercice de la démocratie. Il n'y avait pas d'ordre du jour divers à propos de David... »

M. ESTRADA « M. le Maire, c'est moi M. ESTRADA, je voudrais juste faire une intervention. Il y a une pratique qui est en train de s'installer dans ce conseil municipal qui me dérange grandement. C'est qu'à chaque fois qu'un intervenant est en train de parler, y en a qui leur coupe la parole en appuyant le bouton. On parle de démocratie, il serait vraiment intéressant de laisser finir les interventions de chacun. Merci Beaucoup. »

M. KLEINHENTZ « Si c'est pour parler pendant 10 minutes, je crois qu'un moment donné il n'y a plus d'attention soutenue vous le savez bien. En classe il faut chaque fois proposer un dérivatif pour que ça aille mieux. Parce que là, écoutez des choses qu'on redit, qu'on redit. On a compris qu'il y avait un souci au niveau de la halte-garderie, on va essayer d'y remédier du mieux possible. Voilà. Il y avait encore une question ? »

M. BAHFIR « Nous on a inscrit en point divers. Donc je vais m'adresser à M. BERBAZE puisqu'il est chargé de la sécurité, de la bienveillance et... Concernant la captation des prochains conseils municipaux, on attendait une réponse, on voulait simplement savoir ce que vous avez acté ? »

M. BERBAZE « La captation, c'est-à-dire ? Ah pour filmer. Ah moi en l'occurrence on en a discuté avec le Maire, moi je vois pas, vous pouvez filmer comme vous voulez. Je veux dire, il n'y a pas d'interdiction de filmer puisque c'est un droit. Maintenant je ne sais pas ce que... »

M. BAHFIR « On a eu des échanges puisque vous nous avez donné des lignes juridiques. Donc nous nous sommes renseignés aussi au niveau du Code général des collectivités ? Est-ce qu'on peut acter ce matin que le prochain conseil municipal on peut le filmer, c'est tout ? »

M. KLEINHENTZ « On le filmera avec une caméra fixe décidée par la ville et qui n'aura pas d'intervenant extérieur, comme je l'ai dit tout à l'heure »

M. BAHFIR « C'est pas grave, vous l'avez dit en préambule. Vous m'excuserez j'ai fait inscrire un point à l'ordre du jour, je veux simplement comprendre. J'ai compris que vous voulez mettre une caméra fixe puisque lors du dernier conseil municipal M. BERBAZE l'avait évoqué, le droit à l'image, de la CNIL pour certaines personnes... »

M. BERBAZE « Oui pour certaines personnes. »

M. BAHFIR « Pour toutes les personnes qui sont publiques ou pas ? »

M. BERBAZE « La captation pour les personnes publiques, y a soit une demande d'autorisation, c'est-à-dire s'ils sont d'accord, ou le droit est refusé de pas avoir la captation directement sur ces personnes-là. Après pour tout ce qui est élu, vous pouvez faire des agrandissements, vous pouvez filmer, on n'a pas à donner d'autorisation ou pas à ce niveau. »

M. BAHFIR « Donc on peut acter ce matin même que le prochain conseil municipal il y aura une captation ou ce sera.. »

M. KLEINHENTZ « On a passé une demande aux services techniques pour qu'ils trouvent une caméra à installer quelque part en fixe. »

M. BAHFIR « Juste pour un complément d'information, ça veut dire que le prochain conseil municipal, je décide de filmer le conseil municipal... »

M. KLEINHENTZ « Si la commande de cette caméra peut être actée le plus vite possible, on le fera »

M. BAHFIR « D'accord, si je prends la démarche d'initiative en tant que conseiller municipal de mettre en place une captation, je vous en informerai avant la séance bien entendu. Je vais épargner le personnel puisque c'est eux la problématique, c'est pas les conseillers municipaux puisqu'on rentre dans le domaine public, surtout qu'il y a une loi dans le cadre de l'état d'urgence qu'on n'a pas évoquée lors de nos derniers échanges qui impose justement ces captations parce qu'on fait vivre la démocratie locale, vous serez tout à fait favorable on est bien d'accord. »

M. KLEINHENTZ « Vous avez déjà du public présent, donc c'est quand même une manifestation ouverte à tout le monde, ça c'est une chose. Vous avez le droit vous de faire votre Facebook à vous-même, nous on aura une caméra au niveau de la ville qui fixera toutes les séquences comme il se doit. »

M. BAHFIR « Pour que vos collègues comprennent le fonctionnement parce que c'est un vrai sujet, en plus c'est un vrai sujet. Aujourd'hui on a la possibilité d'accueillir du public lors du conseil municipal puisque nous sommes en journée. Après 18 heures vous savez tous que c'est interdit, donc je parle dans cette démarche-là. Donc aujourd'hui le public est présent et tant mieux qu'il y ait du public qui a la possibilité d'être présent. »

M. BERBAZE « M. BAHFIR, pour répondre, pour ramener le plus de précisions là-dessus, c'est qu'aujourd'hui avec des téléphones ou des smartphones vous avez tout à fait le droit de sortir votre portable et de filmer, il n'y a aucun souci là-dessus. »

M. BAHFIR « C'était le sujet qu'on avait discuté lors du dernier conseil. Vous vous en souvenez des échanges qu'on a eus ? Ils étaient un peu, c'était simplement pour clarifier, donc on est dans la légalité ça ne pose aucun problème »

M. BERBAZE « Oui, de sortir le portable comme moi je peux le faire, comme vous vous pouvez le faire, comme n'importe qui dans cette salle peut le faire à part les personnes publiques et même les personnes publiques ont le droit de filmer, mais doivent demander l'autorisation à d'autres personnes pour filmer le conseil. »

M. BAHFIR « On est d'accord, voilà. Au moins c'est clarifié ce matin, ça va nous permettre d'avancer sur ce sujet-là. Merci »

M. BERBAZE « De toute façon c'est la loi »

M. KLEINHENTZ « Il n'y aura pas de cameraman attiré, vous ferez vous même votre Facebook »

M. BAHFIR « Je vais prendre un pied et je vais mettre mon téléphone dessus, il va filmer tout simplement, c'est moi le cameraman et si c'est utile je fais venir une régie avec un plateau télé »

M. KLEINHENTZ « Non »

M. BAHFIR « Non, je plaisantais, c'est un peu d'humour, c'est dimanche. Je mettrai un pied et on filmera en permanence, c'est simplement pour éviter les malentendus. Merci en tout cas pour les réponses. »

M. KLEINHENTZ « Oui d'accord »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 20.